# TP1 - Rapport

Philippe Gabriel Dana Seif-Eddine

30 mai 2021

## 1 Syntaxe de Psil

La syntaxe de ce langage fonctionnel était assez simple à saisir, surtout après avoir regardé les simples exemples dans le fichier sample.psil. Pour la plupart des règles syntaxiques, nous avions presqu'immédiatement pu associer une sémantique à chacune de celles-ci. La syntaxe étant préfixe a grandement simplifié l'analyse d'expressions et leur conversion.

### 1.1 Implantation - Conversion de Sexp à Lexp

Un élément important que nous avions fait avant de commencer notre implémentation de code était de rapidement survoler la section du code traitant la première phase déjà fournit, visant à transformer le code source en une représentation Sexp. Le but était de se familiariser avec les définitions et fonctions utiles pour compléter la seconde phase. Un premier défi par la suite était de bien comprendre la représentation Sexp provenant d'une expression Psil. Pour le surmonter, nous avions utilisé la fonction sexpOf sur certains exemples de ceux donnés, pour ensuite en refaire la trace et comprendre l'ordre de construction de l'expression en Psil vers une Sexp.

Par après, la conversion d'une Sexp en Lexp s'est déroulée assez simplement et rapidement. Après s'être familiariser avec le comportement de la fonction sexp2list, la conversion des expressions if, tuple et fetch étaient assez directes.

Pour l'expression call, afin de satisfaire son caractère curried, une première solution était de repasser en argument à s21 le premier argument du constructeur Scons. Pour cela, nous avions modifié le code comme-ci:

```
s2l (se@(Scons se1 _)) = -- Modification ici
  case sexp2list se
    ...
    (Ssym "call" : e : e1 : []) -> Lcall (s2l e) (s2l e1)
    (Ssym "call" : en) -> Lcall (s2l se1) (s2l (last en))
```

Cette implémentation fonctionnait comme souhaité, mais une approche similaire ne fut pas possible pour fun. De plus, nous avons réalisé que le temps de calcul pour gérer le cas d'un appel de fonction est loin d'être optimal en raison du fait que l'on repasse une portion de notre Sexp à s21 pour la reconvertir avec sexp2list en une liste ce qui est du travail inutile puisque l'on possède de la représentation en liste désirée. Il fut donc nécessaire de légèrement remodifier la définition de la fonction principale s21 comme suit:

```
s2l (se@(Scons _ _)) =
   let
      selist = sexp2list se -- Modification ici
in
```

```
...
(Ssym "call" : _) -> s21' se selist
(Ssym "fun" : _) -> s21' se selist
```

où nous avions simplement dénoté l'expansion de la Sexp sous le nom de la variable selist. La raison du changement est pour ensuite faire appel à la fonction s21', une fonction auxiliaire capable de traiter les cas récursifs que l'on retrouve dans call et fun.

Finalement, pour l'expression let, il a été important de penser aux différentes syntaxes de déclarations qu'offrent le langage Psil. Il a été donc nécessaire de définir une fonction s2d qui traite les différents cas possibles.

En ce qui concerne les types, les cas de Bool et Tuple furent assez direct. Par contre, pour le type des fonctions, il fut nécessaire, tout comme dans le cas de s21, de redéfinir la fonction s2t en dénotant l'expansion de en liste et en définissant une fonction auxiliaire s2t' pour gérer l'aspect curried du type des fonctions.

#### 1.2 Sucre syntaxique

Après l'implémentation assez direct de la syntaxe du langage, nous nous sommes tournés vers le sucre syntaxique et les différentes équivalences de syntaxe qu'offre le langage.

Pour ce qui est de la syntaxe des expressions, notre définition initiale supportait déjà les différentes variantes acceptées.

Pour ce qui est de la syntaxe des déclarations, au début de ce projet il ne semblait pas nécessaire qu'après être rendu à la fin du projet de modifier notre implantation initiale. Nous avions pris note des différentes équivalences entre déclarations mais ne savions pas tout à fait pourquoi et comment, à ce stade, modifier notre définition qui ne faisait que directement traduire une déclaration en ses Lexp et Ltype correspondants.

Lors de l'exécution de tests, il y eut des problèmes dans la vérification et l'évaluation de certaines expressions. Nous nous sommes souvenues de notre note initiale, et avions par après modifier les traductions de déclarations de sorte à les convertir à la forme suivante:  $(x \ (x_1 \ \tau_1) \dots (x_n \ \tau_n) \ \tau \ e)$   $(x \ (\tau_1 \dots \tau_n \to \tau) \ (fun \ (x_1 \dots x_n) \ e))$ 

 $(x \tau e)(x (hastype e \tau))$  Ce que les implications ci-dessus décrivent:

- C'est que la déclaration d'une fonction peut être réécrite en spécifiant le type sous une forme currifiée et le corps comme étant une fonction;
- Qui à son tour peut être réécrite comme toute déclaration de variable avec son type;
- Qui peut être réécrite l'aide de l'expression hastype.

Cette dernière réécriture est celle qui est préférée pour la vérification de types qui suit et donc s2t ainsi que s2t' ont été redéfinies afin de réécrire la Sexp en Lexp sous la forme désirée.

## 2 Règles de typage

Les règles de typages fournies étaient assez intuitives dans le choix de notation, et ont servis de base de la complétion des fonctions infer et check.

### 2.1 Implantation - Vérificateur de types

Cette partie de l'implantation s'est déroulée très rapidement. En suivant les règles de typage du langage, il y a cette correspondance directe entre les règles et l'implantation. Au fur et à mesure que l'on introduisait une nouvelle expression, des tests rapides à l'aide la fonction typeOf venait confirmer que notre implantation s'est bien faite.

## 3 Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation étaient assez intuitives et les  $\beta$ -réductions appliquées étaient prises en notes lors de cette phase. La seule règle qui ne figurait pas dans les instructions étaient celle propre aux fonctions (pas l'appel de fonction). Après le survol du code, nous nous sommes basés sur la forme des fonctions prédéfinies du langages pour déterminer la forme attendue de l'évaluation d'une fonction. On note également une correspondance directe directe des constructeurs de types de Value avec ceux de Ltype ce qui nous a indiqué précisément le type de résultat de l'évaluation des divers expressions.

## 3.1 Implantation - Évaluateur

À la lumière des remarques et note ci-dessus, l'évaluation des expressions call, let, if, tuple et fetch furent assez directs et simples. Le cas qui a prouvé être difficile est celui de fun pour lequel il n'était pas clair à vue d'oeil directement comment décrire son évaluation. Comme première idée, nous avions remarqué que le type semble être nécessaire pour l'évaluation d'une fonction, et donc avions modifié le code comme suit:

```
eval2 senv (Lhastype e t) =
   case t of
   Larw _ _ -> eval2fun senv e t
   _ -> eval2 senv e
```

Cette idée semblait être la seule solution possible à ce temps, mais on était pas arrivé à déterminer une forme générale pour toutes fonctions. C'est alors que nous avions pensé à une alternative,

sans avoir besoin du type de la fonction, où la valeur de celle-ci sera déterminer au moment après qu'elle soit définie. Et donc, le code modifié précédemment a été remis tel qu'il était et notre idée alternative sur l'évaluation d'une fonction est comme suit:

```
eval2 senv (Lfun a e) =
  \venv -> (Vfun Nothing (\v -> (eval2 (a : senv) e) (v : venv)))
```

#### 4 Tests

L'étape qui suit à ce point est de tester notre implémentation sur des exemples. Nous avions employé pour commencer les tests qui figurent dans le fichier sample.psil. On voyait que tous les tests passaient sauf deux en particulier:

- La vérification de types de l'expression contenant une déclaration de fonction faisant référence à deux déclarations qui la précédait (l'avant- avant dernier exemple);
- La vérification et l'évaluation de l'expression contenant une déclaration de fonction faisant référence à une autre déclaration qui la suivait (le dernier exemple).

Dans les deux cas, il s'agissait de déclaration de fonctions, et le problème survenait en raison du fait que nous n'avions pas tout à fait bien implémenté l'équivalence syntaxique de typage, décrite dans la section du sucre syntaxique.

Dans les deus cas, il y avait un problème se posant dans la vérification de types de déclarations faisant référence à précédentes ou successives déclarations. Cela a été corrigé après 2 itérations en modifiant légèrement l'ordre d'instructions et la façon dont on entreprenait la mise-à-jour de l'environnement de types qui est comme suit:

```
-- Iteration 1 - Erreur dans declarations successives
infer tenv (Llet [] e) = infer tenv e
infer tenv (Llet ((vi, ei) : ds) e) =
    infer ((vi, infer tenv ei) : tenv) (Llet ds e)

-- Iteration 2 - Erreur dans declarations precedentes
infer tenv (Llet ds b) =
    infer ((map (\( (v, e) -> (v, infer tenv e)) ds) ++ tenv) b)

-- Iteration 3 - Aucune erreur
infer tenv (Llet ds b) =
    let
        (tenvn, tenvt) = unzip tenv
        (vars, exps) = unzip ds
```

```
tenvn' = vars ++ tenvn
tenvt' = (map (\e -> infer (zip tenvn' tenvt') e) exps) ++ tenvt
in
infer (zip tenvn' tenvt') b
```

Les cas d'erreurs qui sont survenues s'apparente au let et let\* du langage Lisp. Avec la dernière itération, l'idée d'un letrec a été implémentée. On remarque, si l'on suit les instructions de près, comment la procédure diffère d'une itération à l'autre.

Dans le second cas, un problème d'évaluation survenait dans le cas où une déclaration faisait référence à une déclaration successive. La solution suit de très près celle discutée pour le cas de vérification de types:

Suite à ces corrections, tous les tests du fichier ont passé.